

COMMISSION CITOYENNE
COMPTE-RENDU de la REUNION N°3
 du mardi 31/08/2021
 au **Kirolak**

Prochaine réunion
 le mardi 14/09/2021
 au **Kirolak**

	STRUCTURE	NOM	Prénom	Présent
COLLEGE CITOYENS		ANDIA	Marine	X
		DUPOIS	Corinne	
		GAUZERE	Aurèle	X
		GRIMAUD	Sophie	
		LETANG	Amélie	X
		POLI	Emmanuelle	X
		SAINGUIRONS	chantal	
		ZIMMERMANN	Maritxu	X
		BONNET	Patrice	X
		BOURDON	Maxime	
		CAMPOMANES	Manuel	X
		DUFIET	Sylvain	X
		FLAMENT	Jean-Marie	X
		MICHEL	Nicolas	X
	ROCHE	Hervé	X	
	TAPIA ARADILLA	Arnau	X	
COLLEGE ASSOCIATIONS	Bidart Union Club	ARGAGNON	Dominique	
	Bidart Océan Club	SCHAUBES	Nicolas	X
	Bidarteko Surf Club			
	Kostakoak de Bidart			
	Bidarteko Dojo	FALOURD	Patricia	
	Tennis Club de Bidart			
	Kurbaren Bila	COLSY	Damien	X
	Batterie Fanfare Alegera	POYDESSUS	Nicolas	
BUREAU D'ETUDES	Phytolab	TANT	Mélanie	
	Interland	MOREUX	Alizée	
	Interland	VIVES	Camille	X
AMO CONCERTATION	Groupe HER	TRABUT	Louis	
	MM	MILOU	Camille	
	MM	MARTY	Mariette	X

1. ORGANISATION

L'existence de la charte de la concertation, acceptée par tous les membres est rappelée, chacun est invité à la relire ou à la lire.

La commission citoyenne ayant été créée par la municipalité de Bidart, elle revêt un caractère institutionnel en tant qu'émanation de la collectivité. Cette caractéristique lui

impose un devoir d'exemplarité et de discrétion pour ménager une image à minima neutre, voir positive auprès des citoyens.

Dans ce cadre, il est demandé aux membres, lorsque la commission est réunie dans l'espace public, d'éviter les interactions avec les personnes extérieures. Ceci est particulièrement valable lors des balades urbaines et lors des réunions organisées dans les restaurants du secteur. Evidemment, les marchés aux questions et aux idées ne sont pas concernés.

2. BALADE URBAINE

Le parcours et questionnaire associé sont distribués aux présents. Chacun est invité à le renseigner par écrit durant la balade.

A l'issue des 2 heures d'exploration, la seconde moitié du parcours a pu être arpentée.

Le détail et l'analyse des réactions des participants est retranscrit dans le document « synthèse de la balade urbaine ».



3. L'ETUDE DE PROGRAMMATION ET DE FAISABILITE

En fin de réunion, une étude similaire est présentée à titre d'exemple.

Le phasage de l'étude est abordé : phase 1 - diagnostic puis phase 2 - élaboration de programmation par sites. C'est l'occasion de balayer le calendrier de la concertation et de mettre en lumière l'importance de la phase de définition des enjeux qui vient en complément du diagnostic.

Le contenu et la vocation de l'étude sont explicités : il s'agit à la fois d'élaborer un plan d'aménagement global d'intervention sur les voiries, les espaces publics, le stationnement, les espaces verts, les lieux de rencontres, les équipements, etc... et de constituer une feuille de route, un outil technique pour faciliter la mise en œuvre du projet (coûts et calendrier des travaux, partenaires potentiels...) en accompagnement d'un bilan financier et d'une stratégie foncière.

Il s'agit donc d'une étude pré-opérationnelle, qui ne se suffit pas forcément à elle-même pour engager des actions concrètes.

En effet, selon l'importance des actions à mener, la collectivité pourra dans le meilleur des cas être seule décisionnaire et en capacité de mener des travaux de faible envergure dans une échéance proche.

Pour des actions de plus grande ampleur, l'implication de multiples acteurs sera nécessaire (l'exemple de la gare et de ses abords est cité, avec l'implication nécessaire de la Région Nouvelle Aquitaine, de la SNCF, de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, du Syndicat des Mobilités), la conduite d'études plus précises et de procédures publiques impliqueront des délais plus longs.

La prochaine réunion se déroulera **mardi 14 septembre de 18h à 20h au Kirolak**.

Nous concluons la phase de diagnostic pour en établir la synthèse.